

## Formez-vous à l'entretien professionnel

### « Réussir l'Entretien Professionnel »

- ⇒ 1 journée de formation réalisée en entreprise ou sur différents sites (calendrier convenu avec les entreprises)
- ◇ Bastia
- ◇ Folelli
- ◇ Ghisonaccia
- ◇ Porto-Vecchio
- ◇ Ajaccio
- ◇ Ile Rousse
- ⇒ Un intervenant qualifié et expérimenté
- ◇ Eric SANSEN, formateur en Management et Commerce/ Vente, ancien cadre dirigeant
- ⇒ Validation : Attestation de compétences

### FORM'ACTION - Corse

Organisme de formation  
et de conseil

Tél. 06 78 92 69 83

N°d'activité 94 20 20808 20



## L'entretien professionnel : contrainte ou opportunité ?

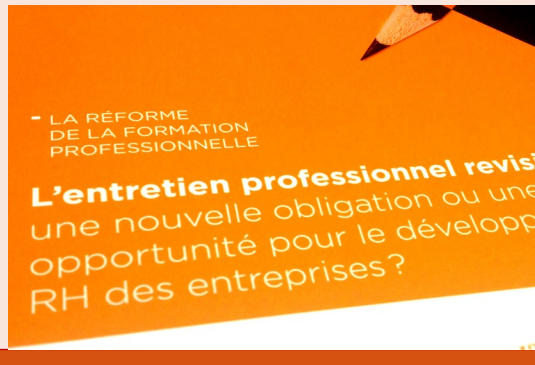
« Chefs d'entreprises et  
Managers, 1 journée de  
formation intensive, en Corse,  
pour réussir vos entretiens »



**FORM'ACTION**

Formez-vous à la réussite





## Ce que dit la loi

Prévu par la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, l'entretien professionnel est devenu obligatoire, avec une périodicité de deux ans maximum, ou après certaines interruptions de travail.

Les premières séries d'entretien doivent être réalisées avant le 5 mars 2016 pour tous les collaborateurs présents dans l'entreprise le 5 mars 2014.

Pour les autres, les deux années se calculent à la date anniversaire d'entrée dans l'entreprise.

Ceci est valable pour toutes les entreprises, quel que soit leurs effectifs.

## Les avantages pour l'Entreprise

- ⇒ Construire un plan de formation pluriannuel
- ⇒ Anticiper les évolutions GPEC
- ⇒ Justifier facilement le budget plan de formation
- ⇒ Identifier les compétences professionnelles dont l'entreprise dispose
- ⇒ Fidéliser et faire évoluer ses collaborateurs

## Les avantages pour le Salarié

- ⇒ Être informé de la stratégie de l'entreprise et son impact sur les métiers et les compétences
- ⇒ Être accompagné dans l'élaboration d'un projet professionnel
- ⇒ Identifier les actions de formation adéquates



## 7 heures de formation intensive pour être efficace lors de vos entretiens professionnels

- ⇒ Les obligations de votre entreprise
  - ⇒ Préparer vos entretiens
  - ⇒ Mener vos entretiens
  - ⇒ Gérer le suivi de vos entretiens
- ◇ Prix de la formation par stagiaire : 350 € TTC
  - ◇ Le coût de cette formation peut être pris en charge par votre OPCA

## Nous contacter

**FORM'ACTION**

636 Alba Serena  
20230 Poggio Mezzana

**06 78 92 69 83**

[formation.corse@gmail.com](mailto:formation.corse@gmail.com)

Visitez notre site web  
[www.formationcorse.com](http://www.formationcorse.com)